

Prise de parole de la FNAREN à l'atelier « organiser la continuité entre le primaire et le secondaire »

Vendredi 24 août – après-midi

Texte rédigé ultérieurement

Pour compléter l'inventaire des éléments importants à inscrire dans la loi, la FNAREN demande à ce que soit rajoutée l'organisation de la continuité du suivi des élèves qui rencontrent des difficultés.

Les dispositifs existants actuellement : commission de liaison annuelle de deux heures, PPRE passerelle ...etc. sont très nettement insuffisants et ne permettent pas la mise en place de cette continuité.

Les enseignants spécialisés des RASED assurent un rôle important à ce niveau. Souvent, ils connaissent ces élèves pour avoir travaillé avec eux à l'école primaire. Ils connaissent également leurs familles. Des liens de confiance se sont établis.

Des expériences à l'œuvre sur différents secteurs de collège montrent que des temps de concertation avec des membres des différentes équipes collège –école- partenaires (associations et acteurs sociaux auprès des jeunes adolescents, par exemple..) et RASED, doublés d'un travail commun en direction des familles, permettent de démarrer ce suivi.

Les enseignants des RASED peuvent ainsi jouer le rôle de « référents de suivis » qui a été évoqué par la FSU.

Plusieurs acteurs (AGSAS notamment), des élus, la FNAREN demandent la création de réseaux d'aide au collège.

24-08-2012, Maryse Charmet